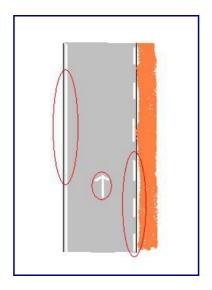
Le marquage au sol.

Le marquage au sol permet au conducteur de se placer sur la chaussée. Il permet aussi de donner des indications, des interdictions et/ ou des obligations.

Le marquage au sol axial:

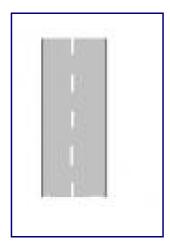


La ligne délimitant le bord droit de la chaussée est une ligne de rive.

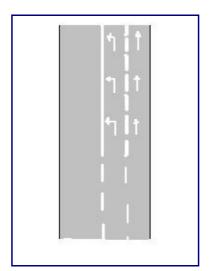
La ligne a une distance de 3 mètres et un intervalle de 3.5 mètres.

Je peux franchir cette ligne de rive pour me stationner ou m'arrêter sur le bas côté.

La ligne de rive continue sur la gauche de la voie confirme que nous circulons en sens unique.

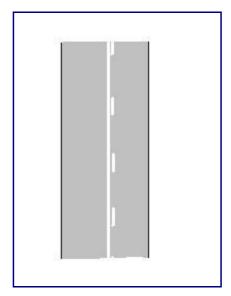


La ligne axiale discontinue autorise le dépassement de tout les véhicules. Longueur de la ligne de 3 mètres et intervalle de 10 mètres.



Flèches directionnelles nous indiquant la direction dans laquelle nous pouvons aller.

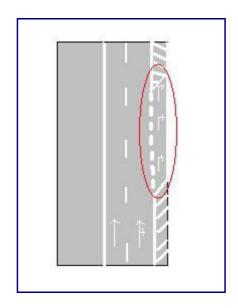
Attention: Je dois être placé avant la première flèche au sol. Je ne peux plus changer de direction si je ne suis pas bien placé à hauteur de la ligne continue...



Ligne mixte:

Double marquage continue et discontinue.

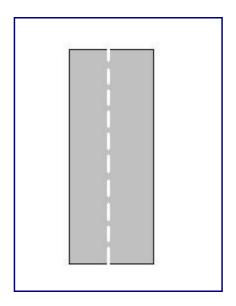
Je dois prendre en compte le marquage le plus proche de mon véhicule. Autorise le dépassement dans un sens de circulation en l'interdisant dans l'autre sens.



Voie de stockage:

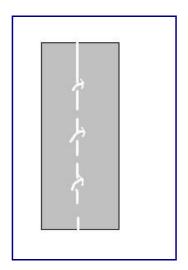
Marquage large.

Je dois prendre la voie de stockage dès son début.



Ligne de dissuasion:

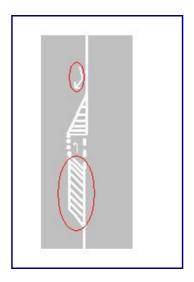
Marquage de longeur de 3 mètres et intervalle de 1.33 mètre. Remplace la ligne continue pour permettre le dépassement des véhicules lents.



Ligne axiale d'avertissement.

Ces flèches annoncent une ligne continue et interdisent le dépassement.





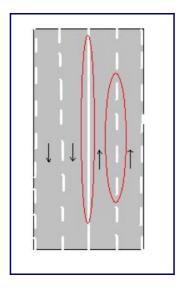
Zébra blanc sur la chaussée.

Il est interdit de circuler, s'arrêter ou stationner.

et

Flèches de rabattements.

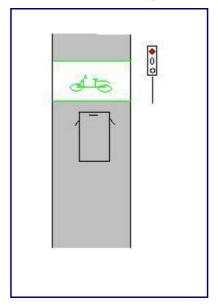
Je dois renoncer au dépassement et me rabattre à sur la voie de droite avant la première flèche au sol.



Une double voie dans notre sens de circulation séparée par une ligne continue de la circulation inverse. Soit un créneau de dépassement. Il est interdit de franchir une ligne continue pour dépasser ou changer de direction !

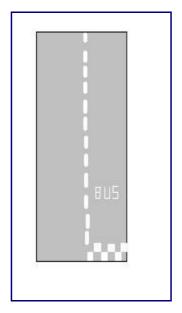


le marquage au sol concernant les autres usagers:



Un sas vélo ou sas de sécurité avant un feu tricolore: Le marquage transversal de couleur vert.

Je dois m'arrêter si le feu est rouge à la première ligne du sas vélo afin de permettre aux cyclistes de l'emprunter.



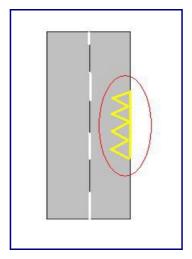
Voie réservée aux bus.

Marquage au sol du mot BUS.

Lignes blanches très larges. Il est interdit de circuler, s'arrêter ou stationner sur ces voies.

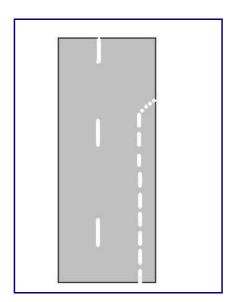
Damier couleur blanche en début de voie réservée.





Zébra de couleur jaune indiquant un arrêt réservé aux bus. Je ne dois pas m'arrêter ou stationner sur cet emplacement.



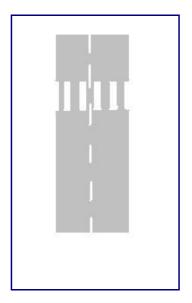


Voie réservée aux vélos:

Marquage blanc très large.

Je ne peux pas m'arrêter, stationner ou circuler sur ces voies!



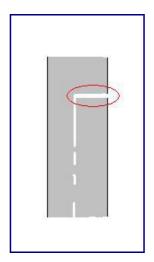


Passage protégé pour piétons: Marquage transversal épais et large, je dois céder le passage aux piétons désirant s'engager.

Attention: je suis prioritaire sur les piétons si je franchis un feu au vert.



Le marquage au sol transversal:

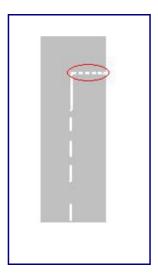


Stop:

Marquage transversal continue et large délimitant un stop.

Je dois obligatoirement marqué l'arrêt au marquage.



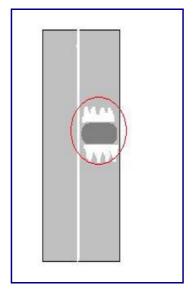


Cédez le passage:

Marquage transversal en pointillé large

je dois céder le passage aux usagers engagés sur la chaussée à droite et à gauche.

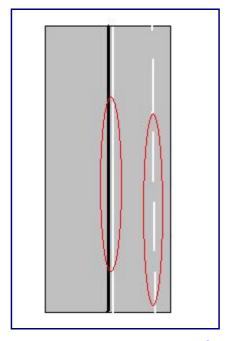




Ralentisseur:

Marquage blanc triangulaire avant le ralentisseur.

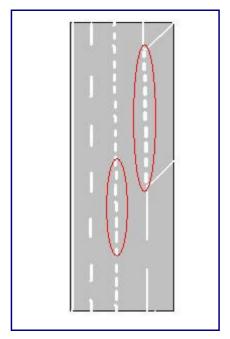
Le marquage au sol sur autoroute:



Ligne de rive délimitant la bande d'arrêt d'urgence.

Je ne peux pas m'arrêter, stationner, circuler dans cette voie sauf en cas d'urgence.

Ligne de rive sur la gauche continue confirmant que nous sommes en sens unique.

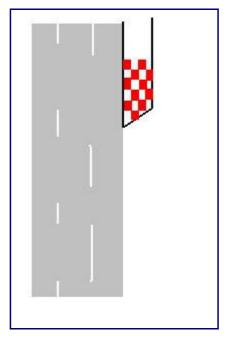


Voie de décélération:

Ligne discontinue large. Je dois ralentir dans cette voie.

Ligne de dissuasion

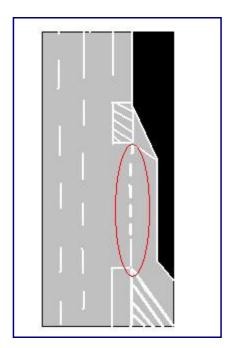
au niveau de la sortie qui interdit de se rabattre pour aller la prendre.



Voie de détresse:

Damier couleur balanc et rouge.

Je dois emprunter cette voie en cas de défaillance du frein principal de mon véhicule.

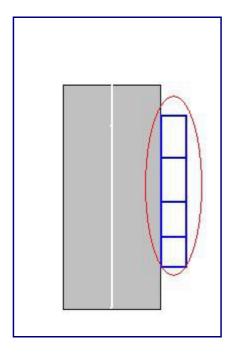


Voie d'accélération:

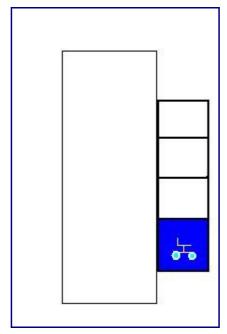
Ligne discontinue large.

Je dois céder le passage à la fin de cette voie.

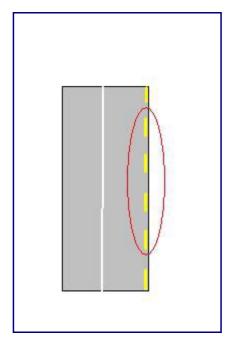
Le marquage au sol concernant les stationnements:



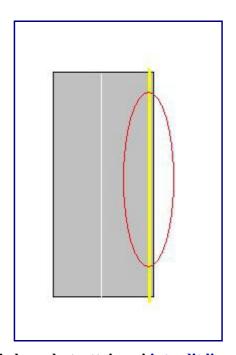
Place de stationnement gratuit à durée limitée à disque. Marquage de couleur bleu.



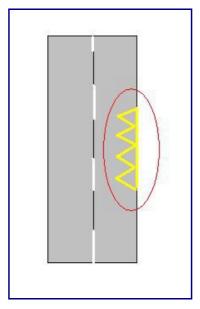
Place réservée au stationnement des personnes à mobilité réduite. Place de couleur bleu.



Ligne discontinue jaune le long du trottoir qui interdit le stationnement.



Ligne continue jaune le long du trottoir qui interdit l'arrêt et le stationnement.



Zébra de couleur jaune qui délimité un arrêt de bus.